



ACTION DE LA MUNICIPALITE



VIE LOCALE



CULTURE ET LOISIRS

Sommaire

3 Le Mot du Maire

Actions de la municipalité

4 Urbanisme

5 Bâtiment

6 Repas des aînés

7 La semaine du goût à l'école - les rythmes scolaires

Informations diverses

8 ADMR : 70 ans d'histoire

9 Cérémonie de remise de diplôme au collège - Trésorerie : Permanence

10 Ensemble pour la transition énergétique

11 Les déchets en Haute Saintonge

12 Les Mouettes à votre service

13 Recensement militaire - Très haut débit par internet

14 Pêche électrique

Vie locale

15 Comité des Fêtes

16-17 A.S.C.C - Tarot Sud Challenge

18-19 Association scolaire - Club de l'Amitié - COSM du Lary

Culture et loisirs

20-22 Musée

23-25 Ecole

26-27 Bibliothèque

28-31 Les Caillères (3)

32 Les saujes arbustives, faciles à cultiver

33 **Le chocolat dans tous ses états**

Vie pratique

34 Etat civil

35 Informations utiles



Photo de couverture
De M. Bouinot
Gagnant du concours photo
organisé au musée



Directeur de publication : Guy PASQUET

Rédacteur en chef : Dominique MAUREL

Mise en page : Adeline MIMAUD

Impression : Imprimerie ROBERT

N° dépôt légal : 962

Le Mot du Maire

*Chères Cléracaises,
Chers Cléracais*

Nous arrivons, dans quelques jours, au terme de l'année 2016. Vous allez prendre connaissance du 30ème numéro de votre bulletin d'information communale.

Vous y trouverez les principales actions de votre équipe municipale, ainsi que les activités des associations culturelles et sportives locales, durant les 6 derniers mois.



Je remercie tous les bénévoles qui oeuvrent dans ces différentes structures pour développer le "vivre ensemble" qui est indispensable dans une société malheureusement de plus en plus individualiste. Notons les créations récentes de "Loisirs et Partage" et "Association Sportive et Culturelle de Clérac"

Depuis quelques années, la Municipalité a cherché à rendre notre village plus agréable, en particulier au niveau de l'aménagement d'espaces verts et du fleurissement .

CLERAC, en 2017, sera proposé par le Département, avec 5 autres Communes de Charente Maritime, pour l'obtention d'une fleur nationale.

La traversée du bourg étant réalisée, nous avons la possibilité d'améliorer sensiblement le visuel de notre cadre de vie, par l'utilisation de quelques petits espaces publics accolés à des propriétés privées (clôtures des riverains des RD 158 et RD 258). Des plantations éparses fleuries sont donc prévues, ce qui donnera à notre dossier une consistance supplémentaire.

Nous aimerions associer la population à cette action. Une réunion d'information des résidents concernés sera organisée fin décembre/ début janvier 2017.

Comme chaque année à cette même période, mon équipe et moi-même vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année, en famille, entre amis, et nous vous présentons nos meilleurs voeux de bonheur et santé pour 2017.

Bien cordialement à tous.

Le Maire :
Guy PASQUET

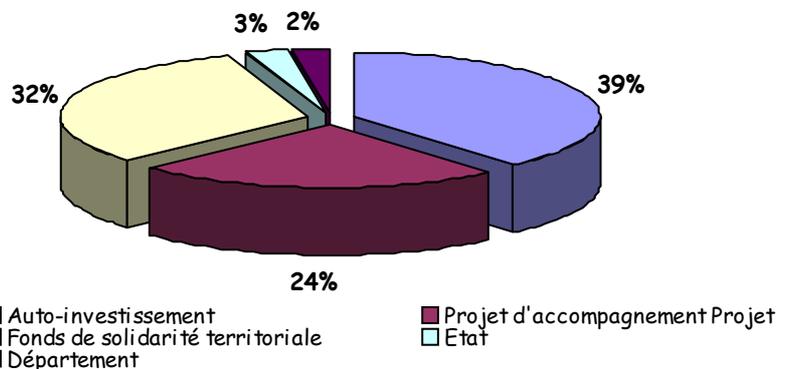
Lotissement de la rente

Terrain
viabilisé à
vendre
21 €/m²



Le projet du Lotissement de la Rente est terminé. La municipalité a mis en place la pose de panneaux publicitaires afin de permettre la vente des terrains. Aujourd'hui 3 maisons sont en construction. Cinq autres lots sont vendus pour des constructions dans les prochains mois. Nous avons terminé l'aménagement paysager sur tout l'espace bas du lotissement avec la réalisation d'une artère piétonnière qui permet de relier le centre bourg au lotissement. Pour la nouvelle voirie définitive, ainsi que l'éclairage, et les parties espaces verts, l'appel d'offre est en cours de réalisation afin de terminer les travaux en Juin - Juillet 2017. Ce lotissement comprend 30 lots et permettra d'accueillir de nouvelles familles au sein de la commune. La superficie de chaque terrain varie entre 500 m² et 1 200 m². Le prix de vente des parcelles a été fixé à 21€ le m² viabilisé. Pour tout complément d'information, prendre contact avec la Mairie au 05 46 04 13 12.

Il est également prévu une extension du réseau de l'éclairage public sur la route du stade. Les travaux s'élèvent à 953 639,20€ HT et feront l'objet d'une participation financière de Réseau de Transport d'Electricité, par le biais du Projet D'accompagnement Projet (24%), et de l'Etat par le biais du fonds de Solidarité Territoriale (32%).



Place du souvenir



Les travaux de la place du souvenir sont terminés, aujourd'hui c'est une place qui est en harmonie avec les matériaux de la nouvelle traversée du bourg. Cette réalisation retenue par la municipalité est le dossier proposé par Azimut Ingénierie. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise SCOTPA pour un montant de 58 177,50€ HT.

Ces travaux bénéficient d'une subvention du Conseil Départemental au titre des amendes de police d'un montant de 18 247,00 €. L'auto-financement n'est plus que de 39 930,50 € HT (soit 68,6 %).



La place du souvenir

Restaurant

Les travaux pour la création d'une chambre pour handicapés ont démarré début novembre. Cette chambre supplémentaire permettra de compléter l'accueil et la demande d'un service hôtelier plus performant. Les travaux sont supervisés par le cabinet d'architecture Bernard Bordelais à Montguyon. L'opération est estimée à 24 060.30 € TTC.

Lot 1 - Gros œuvre carrelage	Daniel BUREAU Constructions
Lot 2 - Menuiserie, parquet flottant	SARL CONCEPT MAISONS BCP
Lot 3 - Placage isolation	SARL CORBELLON
Lot 4 - Electricité alarme	Pascal NOININ
Lot 5 - Plomberie sanitaire	RAMBEAU Sébastien
Lot 6 - Peinture	SARL BOUDEAU VIECELI

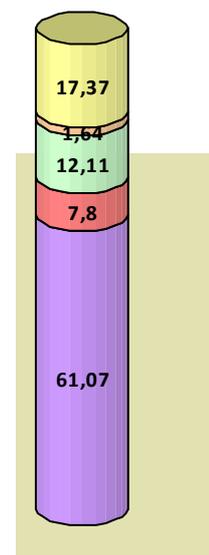


Longère

Les travaux ont démarré en début de cette année et vont se dérouler sur 2016 et 2017, pour permettre les aménagements des différents ouvrages. Nous avons eu un arrêt des travaux pour cause d'applications techniques pendant 2 mois. Aujourd'hui le chantier redémarre pour respecter à nouveau le calendrier des travaux programmés. Ce bâtiment est destiné à l'implantation d'une bibliothèque, d'une agence postale, et d'un logement. Le cabinet d'architecture So'Light de Chevanceaux supervise les travaux.

Le montant des travaux (hors architecte) est de 525 668,65€ TTC . La commune va bénéficier de subventions diverses auprès de différents organismes : la Fondation LISEA (suite au passage de la Ligne Grande Vitesse), l'Etat, la Région Poitou-Charentes, le Département.

L'autofinancement restera environ de 60% .



■ Autofinancement
 ■ LISEA
 ■ DETR
 ■ Région
 ■ Département

Repas des aînés



C'est toujours avec le même plaisir que Monsieur le Maire et ses collègues du conseil municipal partagent ce traditionnel repas avec les aînés de la commune. Ce jour là ils étaient, 96 de 65 ans et plus, (voire même beaucoup plus !...) à avoir répondu à l'invitation.

Amis ou conjoints, encore jeunes ...et parfois enfants les ont accompagnés et cela fait vraiment plaisir !

On a eu une pensée pour la doyenne absente : Mme Marie-Louise **PASQUET** de Gadebourg, âgée de 98 ans (née le 24/10/1918). Elle vit seule, mais tout près de sa fille et ses petits-enfants et est toujours valide et occupée. Quant au doyen ; M. André **RAMBAUD**, plus jeune, puisqu'il n'a que 92 ans (né le 20/03/1924), il a lui aussi la chance de vivre à son

domicile avec son épouse et d'être entouré de ses enfants et petits-enfants tout proches.

Bien sûr au cours de cette année, des cléracais et cléracaises nous ont quittés. Sans les nommer, chacun a pu avoir une pensée pour ceux ou celles qu'ils connaissaient et leurs proches.



Des vœux sincères de bon rétablissement sont adressés à tous ceux qui sont malades ou convalescents.

Ce déjeuner, très apprécié semble t-il, a été servi par Mme Sonia Dupont, traiteur « Galilé » installée dans le village de Fradon, et c'est M. Cocqueman, notre boulanger-pâtissier qui a confectionné le dessert dégusté par tous avec plaisir.

Merci à eux !

Enfin, nos aînés ont eu également le plaisir de retrouver la troupe « Note à note » pour la 3^{ème} fois. En effet, en 2010 ils étaient deux sur scène. En 2014, la troupe s'était agrandie : 6 artistes les avaient fait rêver avec leur spectacle «New-York-Paris».

Cette fois c'était « Paris-Broadway », un spectacle à remonter le temps : ils présentent les meilleurs moments des plus grandes comédies musicales françaises et anglo-saxonnes des années 40 à nos jours ! (*Broadway est la plus grande avenue de New-York où se situent beaucoup de salles de comédies musicales*).

Et pour terminer en beauté chaque dame est repartie avec une rose offerte par la municipalité !



La semaine du goût à l'école

Elle est toujours bien marquée à Clérac pour toutes les classes qui mangent à la cantine et pour la classe de CM2 invitée au restaurant. Le thème cette année était les produits laitiers.

Depuis l'an dernier, les menus sont préparés avec les conseils de la diététicienne mise à disposition par la CDC, toujours en commission avec des parents élus et la participation des enfants. Ainsi le nouveau plan alimentaire a pu être mis en place. Toujours sur les conseils des services de la CDC, avec la nouvelle jeune responsable du Restaurant scolaire, une sensibilisation au gaspillage alimentaire va être organisée, en pesant les aliments non consommés.

Enfin, cette année encore, c'est 12 enfants, accompagnés de leur maîtresse, du directeur et de la conseillère responsable, qui ont déjeuné aux « Lacs Bleus »

Le Restaurateur avait fait fort en incluant un produit laitier à chaque plat :

- Potage aux petits pois et à la crème moussueuse
- Gougères au fromage blanc
- Escalopes de volaille au jambon et au gruyère
- Risotto aux petits légumes et à la crème
- Fromage blanc au coulis de fruits rouges

Ce fut un vrai plaisir de voir avec quel appétit les enfants ont fait honneur au repas !

Les Rythmes scolaires

L'organisation des activités pour cette nouvelle année scolaire a été reconduite, à savoir que des activités sont proposées aux enfants les lundis et jeudis de 13h30 à 14h00 et les mardis et vendredis de 15h30 à 16h30. Les enfants sont répartis en six groupes en fonction de leur âge et leur autonomie.

Les activités proposées sont adaptées en fonction des goûts et des envies de l'enfant pour leur permettre de découvrir, de s'épanouir, de se développer.

Deux nouvelles personnes ont rejoint l'équipe : Mme Marie Maisonnable (intervenante école) et Mme Mélissa Gonnord (intervenante bibliothèque).

Les projets pour cette année :

- En première période, l'association Jeudéambule a fait découvrir aux enfants divers jeux de société. En parallèle, les autres groupes ont été avec les animateurs pour faire des ateliers comme l'année passée.
- En deuxième période, tous les groupes vont réaliser des créations de Noël qui seront exposées devant l'école et la mairie.
- A partir de janvier, les animateurs et les enfants vont se consacrer à la préparation d'un spectacle pour la fin de l'année.





ADMR : 70 ans d'histoire

Que d'évolution depuis 1946. La première association ADMR Charente-Maritime voyait le jour à MATHA en octobre 1946 et s'appelait « association des aides familiales ».

Dernièrement, la fédération ADMR de Charente-Maritime, lors de son assemblée générale, fêtait les 70 ans de l'ADMR dans notre département et des salariées représentant notre association locale de Saint-Martin-d'Ary / Saint-Aigulin ont été conviées à cette journée. Placées sur la bonne humeur, les rencontres inter-associations furent une totale réussite.

Aujourd'hui, l'ADMR c'est 3350 associations sur l'ensemble du territoire national, regroupant plus de 110 000 bénévoles et 107 500 salariés et 703 000 clients adhérents.



Notre association locale exerce son activité sur plusieurs communes (anciennement les cantons de Montguyon et Montlieu), toujours proche des clients bénéficiaires et des salariées pour lesquelles elle offre un emploi stable. Les missions des associations locales sont de servir, de promouvoir l'autonomie des bénéficiaires, et de créer des emplois de proximité. Le soutien indéfectible de l'ensemble des élus est pour nous un encouragement pour aller de l'avant.

Aujourd'hui, notre association ADMR Saintonge-Sud emploie 45 salariées et sert 300 clients. Grâce à notre proximité nous pouvons répondre aux besoins, dans le respect du choix de vie des personnes aidées ; pour cela bénévoles et salariées conjuguent leurs talents au service de tous.

Notre présence avec le système de téléalarme filien/admr, installé par des bénévoles, rassure les personnes aidées et leur entourage et permet aux familles d'avoir un interlocuteur de proximité.

Un appel au bénévolat est ici lancé. Nous faisons des visites régulièrement au domicile de nos clients soit pour une simple rencontre de soutien soit pour actualiser les besoins des personnes aidées. Les missions des bénévoles sont multiples et enrichissantes sur les rapports humains. Des formations conviviales sont organisées par la fédération de Saintes, des rencontres et des échanges permettent de mieux appréhender les contacts auprès des personnes aidées et des salariées.

Vous voulez participer à la vie locale de votre commune, vous investir selon votre disponibilité, donner un peu de votre temps pour écouter des personnes souvent seules et isolées, venez nous rejoindre.

Contact : 05 46 49 62 28

Cérémonie de remise des diplômes au collège de la Tour de Montguyon

Vendredi 4 novembre s'est tenue au Collège de la Tour la cérémonie de remise des diplômes aux anciens élèves de 3ème.

Des personnalités locales ainsi que tous les élèves diplômés en 2016 et leurs familles avaient été conviés, et quasiment tout le monde a répondu à l'appel ! M. Bernard Seguin, conseiller départemental et des maires de notre secteur dont M. Guy Pasquet, ont assisté à cette cérémonie.

C'était à la fois l'occasion de recevoir de façon officielle les diplômes, mais aussi de marquer une étape (comme l'a souligné Mme Labrunie, Principale du collège, dans son discours)... et de prendre des nouvelles des élèves perdus de vue depuis les vacances.

Parmi les 43 lauréats du D.N.B., la commune de Clérac peut être fière de la réussite de ses jeunes :

- Laurine Texier, fille d'Alain Texier et de Rose Anna Gautier,
- Laurie Waché, fille de Marie-Nils Waché, ont obtenu leur diplôme avec la mention « très bien ».
- Enzo Manon, fils de Rachel Guéneau et de Pascal Manon

Léo Pennec, fils de Ndeye Ba et Pascal Pennec, ont obtenu la mention « Assez bien ».

Laurine Texier a également été primée avec 5 autres jeunes du département, lors de la cérémonie de clôture, à l'Ile d'Aix en juin dernier, d'un concours d'écritures de nouvelles en Charente- Maritime.

Deux professeurs de français du collège ont lu, devant l'assistance, des extraits de sa nouvelle intitulée « Malvina ». Vous pouvez lire l'ensemble de ces 6 textes édités dans un recueil dont le titre est « Histoires de traversées » et publié par Actes sud junior : <http://actes-sud-junior.fr/histoires-d-histoire-6-nouvelles-laureates.php>

Cette soirée conviviale s'est terminée par de nombreux échanges autour d'un magnifique buffet, préparé par M. Bourmaud, Chef cuisinier du collège, et son équipe."



Trésorerie : Permanence de Saint-Aigulin

A compter du 1^{er} janvier 2017, les services des Finances Publiques se réorganisent. L'activité exercée par la Trésorerie de SAINT-AIGULIN est transférée à la Trésorerie de MONTLIEU LA GARDE.

Vous pouvez désormais vous adresser à la Trésorerie de Montlieu la Garde, 5, chemin de la Grange, 17 210 Montlieu la Garde

Téléphone : 05.46.04.44.33

t017032@dgfip.finances.gouv.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

ou à la permanence de Saint Aigulin, 11 bis av du Maréchal Leclerc, 17 360 Saint-Aigulin

t017032@dgfip.finances.gouv.fr

Ouvert le lundi de 13h30 -à 16h30 et

le mercredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Afin de mieux répondre aux attentes des usagers, nous améliorons les possibilités de régler vos dépenses par des moyens dématérialisés à distance, notamment en élargissant la possibilité d'utilisation de la carte bancaire (à distance par téléphone, en contactant la Trésorerie de Montlieu).

La permanence de Saint-Aigulin permettra un accueil personnalisé pour des questions le nécessitant.

Ensemble pour la transition énergétique !

La Communauté des Communes de la Haute Saintonge et toutes ses Communes sont engagées dans une démarche de Territoire à Energie Positive (TEPOS). Notre objectif est simple : en 40 ans, nous visons l'autonomie énergétique du territoire. Pour y arriver, il faut à la fois réduire les consommations énergétiques et produire des énergies renouvelables.

Sans votre participation, nous n'y arriverons pas. C'est pourquoi nous vous proposons plusieurs actions qui vous concernent et nous permettront d'agir !

Demosol, tous acteurs du solaire photovoltaïque !

L'une de nos principales ressources d'énergies renouvelables en Haute-Saintonge, c'est le soleil ! Les collectivités que nous sommes le savent, c'est pourquoi nous allons installer des panneaux photovoltaïques sur certaines toitures de bâtiments publics et en l'occurrence à la Maison de la Vigne et des saveurs.

En partenariat avec Demosol, société spécialisée dans l'énergie solaire photovoltaïque et le financement participatif citoyens, nous proposons à tout habitant de la Haute-Saintonge d'investir dans la production d'énergie photovoltaïque. Ainsi, en investissant entre 25 € et 750 €, la revente de l'électricité produite vous rapportera entre 2% et 4% par an pendant 15 à 20 ans.

En participant, vous placez de l'épargne dans un projet utile, vous bénéficiez des recettes des panneaux photovoltaïques et vous devenez acteurs de la transition énergétique à nos côtés !

Pour plus d'informations sur le financement participatif du solaire photovoltaïque, contacter :

Plate-forme d'hébergement des projets : www.lumo-France.com

Pour plus d'information sur le solaire PV, un lien utile : www.photovoltaïque.info

Les Ambassadeurs de l'Énergie : des spécialistes des économies d'énergie à votre service !

Depuis plusieurs mois, deux jeunes haut-saintongeais de notre territoire, Nicolas Fantou et Johann Boutoule, sillonnent le territoire et frappent à vos portes. Employés par la Communauté des Communes de Haute-Saintonge, ce sont les Ambassadeurs de l'énergie !

Nos jeunes ne vendent rien !! Ils sont à votre disposition pour évaluer vos consommations d'énergie et envisager avec vous des solutions pour les réduire. Selon votre projet, ils seront à même de vous orienter vers l'acteur local de la rénovation énergétique : l'Espace Info Energie basé à la Maison de l'Energie de Jonzac.

S'ils n'ont pas encore toqué à votre porte, ça ne saurait tarder ! Vous les accueillerez, nous en sommes certains, comme il se doit !

Pour plus d'informations : La Maison de l'Energie de Jonzac (05-46-04-84-51 ou energie@charente-maritime.fr)



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



Les déchets en Haute Saintonge

La collecte sélective

En 2015, chaque haut-saintongeais a trié 53 kg d'emballages recyclables et papiers.

Mais que deviennent ces déchets triés ?

Matériaux	Devenir du déchet
Bouteilles transparentes (PET clair)	Bouteilles transparentes Fibres textiles (couettes, peluches, polaires, ...)
Bouteilles transparentes de couleurs (PET foncé)	Fibres textiles (couettes, peluches, polaires, ...)
Bouteilles et flacons opaques (PEHD)	Bancs, arrosoirs, seaux, pots de fleurs, barquettes, gaines électriques, ...
Papiers	Papier recyclé, papier hygiénique, ...
Cartons bruns	Cartons ondulés
Cartonnettes	Cartonnettes
Briques alimentaires (TETRA)	Papier cadeau, essuie-tout, ...
Boîtes de conserve et canettes en acier	Boîtes de conserve, boules de pétanque, tire-bouchons, ...
Boîtes de conserve et canettes en alu	Trottinettes, TGV, moteurs, ...

Et maintenant, tous au tri !!!



La réduction des déchets



Compostage des déchets de cuisine et de jardin : la Communauté de Communes met toujours à disposition des composteurs gratuitement (un par foyer).

Si le vôtre est cassé, contactez-nous, nous pouvons vous le remplacer.



Pensez au réemploi avant de jeter ! Vous trouverez des bornes destinées à la collecte des textiles sur votre commune.

Pour tout autre objet (meubles bibelot, vaisselle, jouet...) des recycleries en partenariat avec Emmaüs Saintes sont à votre disposition en déchèterie, adressez-vous aux gardiens pour plus d'informations.



Consommez autrement : Acheter seulement ce dont on a besoin permet de faire des économies mais aussi de limiter la production de déchets en évitant le gaspillage alimentaire.

Pour diminuer les emballages, pensez aux achats en vrac (fruits et légumes) et à la coupe (viande...)

Les Mouettes, à votre service



Le Transport À la Demande est ouvert à tous, un taxi vient vous chercher à votre domicile et fonctionne aux jours et horaires indiqués dans ce dépliant.

Combien ça coûte ?

Tarifs en vigueur au 1^{er} juillet 2019 sous réserve de modifications.

	Tarif public	Moins de 26 ans	Tarifs Solidarité Transport *
Aller simple	2,50 €		1€
Aller / Retour			1,50 €
Pass journée	4,80 €	3,80 €	

* Tarifs applicables uniquement sur présentation de la carte Solidarité Transport Amie par le Conseil départemental de la Charente-Maritime : informations au 05 46 31 75 13

mode d'emploi

Téléphonez et informez-vous

au **011361717** choix n°3, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Réservez votre trajet à ce même numéro

Inscription et réservation au plus tard la veille de votre déplacement avant 16h. Notre opérateur vous indiquera l'heure prévisionnelle de départ de votre domicile et vous confirmera l'heure d'arrivée à destination. Pensez à réserver votre retour si besoin.

Soyez prêt à votre domicile

Le jour donné, un véhicule viendra vous chercher et vous déposera au point d'arrêt que vous avez réservé. Réglez votre voyage auprès du conducteur.

Canton des Trois Monts

Le TaxiMouettes c'est simple, réservez nous venons vous chercher à domicile !

La Charente-Maritime RÉSEAU DE TRANSPORTS DE LA CHARENTE-MARITIME

Canton des Trois Monts

Le TRANSPORT À LA DEMANDE

Vous habitez à :

- | | | | |
|------------------|--------------|-------------------|---------------------------|
| Bedenac | Clérac | Messac | Sainte-Colombe |
| Bosse-et-Martron | Corignac | Montendre | Saint-Martin-d'Ary |
| Boscammant | Coux | Montguyon | Saint-Martin-de-Coux |
| Bran | Expiremont | Montlieu-la-Garde | Saint-Palais-de-Négrignac |
| Bussac-Forêt | Jussas | Neuicq | Saint-Pierre-du-Palais |
| Cercoux | La Barde | Orignolles | Soumérés |
| Chamouillac | La Clotte | Polignac | Sousmoulins |
| Chartuzac | La Genétouze | Pommiers-Moulons | Tugéras-Saint-Maurice |
| Chatenet | Le Fouilloux | Pouillac | Vanzac |
| Chepniers | Le Pin | Rouffignac | |
| Chevanceaux | Mérignac | Saint-Aigulin | |

Important : transport sur réservation au : **011361717**

Réservez jusqu'à la veille 16h pour un déplacement du mardi au jeudi et jusqu'au vendredi 16h pour un déplacement le lundi. Le service TaxiMouettes ne fonctionne pas les jours fériés.



Vous pouvez vous rendre à : (1)	Arrêts ou établissements de destination	Quels jours ?	A quelle heure ?	
			Arrivée à destination	Départ vers votre domicile
Jonzac	Résidence Philippe, Rue Taillefer, Hôpital, Gare SNCF, Champs de Foire, EPHAD (Les Jardins de Cybèle, Saint-Gervais), Restos du Cœur, Commerces, Cabinet de radiologie Saint-Germain-de-Lusignan.	Mardi	9h30	12h
		Mercredi	14h	16h30
Montendre	Mairie, Place de l'Eglise, Commerces, PMI, EHPAD Les Deux Monts	Jeudi	9h30	12h
Montguyon	Centre Commerces	Lundi	14h	16h30
Saint-Pierre du Palais	Restos du Cœur	Jeudi	14h	16h30
Montlieu-la-Garde	Banque alimentaire	Jeudi	14h	16h30

(1) Minimum de 3 kms entre votre domicile et le lieu de dépôt.

Les horaires sont disponibles sur www.lesmouettes-transport.com ou au **011361717**. Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés et ne sauraient constituer un engagement contractuel de la part de Kedis Charente-Maritime. Les réservations sont assurées sous réserve de places disponibles.



Recensement militaire

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (e-recensement) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyennete puis « recensement, JDC et service national ».

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, (soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC)

RETROUVER « MA JDC SUR MOBILE » EN UN CLIC SUR SMARTPHONE APPLE OU ANDROID (App Store ou Google Play)

Après avoir effectué la Journée défense et citoyenneté (JDC), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans $\frac{1}{2}$, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, obligatoire pour toutes inscriptions à examens et/ou concours soumis à l'autorité de l'état. Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense : www.defense.gouv.fr/jdc

Vous pouvez prendre contact auprès du CSN de Poitiers

Mail : csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone : 05.49.00.24.69

Courrier :

Centre du Service National de Poitiers

Quartier Aboville - BP 90647

86023 POITIERS CEDEX

Très Haut débit par internet

Orange informe le déploiement de nouveaux équipements pour offrir à ses clients le service très haut débit par internet sur la commune de Clérac. Certains habitants et entreprises de la commune pourront donc bénéficier de la technologie « VDSL2 » augmentant le débit; jusqu'à 50Mbit/s en réception et jusqu'à 10Mbit/s en émission.

La zone d'éligibilité à cette technologie est visible sur le site : observatoire.francethd.fr/

Pour pouvoir bénéficier de cette amélioration du débit, les clients Orange doivent appeler le :

- 3900 pour les clients résidentiels
- 3901 pour les clients PRO
- ou à se rendre sur leur espace client

JDC JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la Journée défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté», cliquez sur «Recensement, JDC et service national», ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC

www.defense.gouv.fr/jdc

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'INSCRIPTION
DIRECTOR DE SERVICE NATIONAL

DEFENSE.GOV.FR

Pêche électrique sur le Lary



Tous les trois ans environ, la fédération de pêche organise une pêche électrique dans différentes rivières du département afin de surveiller leur évolution. Eau, substrat, poissons, etc. sont analysés et comparés aux précédentes analyses. Une telle pêche a été effectuée récemment dans le Lary.

Un secteur de la rivière (une centaine de mètres) est délimité par des filets. Les pêcheurs, équipés de cuisardes spéciales, avancent en balayant l'eau avec leurs anodes géantes. Les poissons qui sont à proximité se retrouvent partiellement et momentanément paralysés. D'autres pêcheurs les attrapent avec des épuisettes et les versent dans des bassines.



les poissons triés par espèces et par taille.

La pêche terminée, les poissons recueillis sont triés par espèces et par taille.

Ils sont ensuite mesurés et pesés.

Les variétés trouvées donnent des indications très importantes sur la qualité de l'eau.

Les poissons sont ensuite remis à l'eau.

Parfois les pêcheurs trouvent des choses étonnantes dans la rivière. Lors de la dernière pêche, une nasse de braconnier a été découverte. Son propriétaire n'a plus qu'à la réclamer à la fédération de pêche ...



Remise à l'eau



Comité des Fêtes

Le comité des fêtes tiendra son assemblée générale le samedi 10 Décembre 2016. Nous avons ouvert ce calendrier des animations. Un retour au théâtre le dimanche 14 Février, avec la troupe des DURATHIEURS D'jonzat. Du théâtre patoisant saintongeais qui a rassemblé beaucoup de monde et surtout suscité de franches rigolades avec les pièces, **O faût acoubié Beulinot, Ché lés aûte, o fet ben rigolé** ! Un très bon après midi de détente pour tous.

La journée pique nique le 22 mai s'est déroulée au village de Bois Charles, avec la participation de l'A.S.C.C pour la randonnée pédestre à la découverte de nos chemins ; une journée pluvieuse et froide, le tivoli était le bienvenu afin de réchauffer les participants. Tout le monde est reparti ravi, et a rendez-vous pour l'année suivante. Puis le 1^{er} et 2 Juillet, deux soirées ont été organisées pour la coupe d'Europe de Foot, avec retransmission des matchs sur écran géant, animations diverses, restauration sur place et plein de lots à gagner. Bonne ambiance pour cette manifestation.

Les 2, 3, 4, Septembre ont eu lieu la traditionnelle fête foraine du village. Au programme : **vendredi soir** marché nocturne animé par le groupe musical **Backup**, accompagnés des spécialités culinaires de nos commerces ambulants avec un temps agréable. **Samedi** : course cycliste le prix Cledary avec un peloton de très bon niveau, un concours de pétanque puis un concours de Tarot le soir. Le feu d'artifice tiré à l'étang avec le groupe Les ROCHAL' TWIRL pour l'animation, très beau spectacle et beaucoup d'ambiance, a attiré une affluence grandissante. **Dimanche** : le vide grenier et les concours de belote et pétanque ont clôturé ce beau week-end qui a ravi petits et grands.

Après toutes ces animations, le compte d'exploitation se solde par un bilan en équilibre. Malgré cela, c'est une équipe qui travaille au quotidien pour renouveler les animations. Nous faisons appel aux bénévoles qui veulent s'investir à venir nous rejoindre.

Merci à toute l'équipe du comité des fêtes de Clérac et à ceux qui contribuent à son fonctionnement : la municipalité, l'ACCA, le foot, la pétanque, nos commerçants, les artisans, les industries, la presse locale, et toutes les personnes bénévoles habituées de notre association. Et surtout vous, **public** qui venez nombreux pour vous amuser et faire la fête. A vous tous, nous vous remercions vivement.

L'association Comité des Fêtes vous annonce la reprise de ses activités pour l'année 2017. Les projets et le calendrier seront définis et finalisés lors de prochaines réunions. Nous vous informerons sur l'avancement des festivités.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année, et tous nos meilleurs vœux pour l'année 2017. A très bientôt.

Vous voulez vous
investir, devenez
bénévole

A.S.C.C.



Pendant la visite des trésors de l'église.



Une pause sous les ombrages du bois de Caillères.



Pique-nique dans les jardins de la distillerie avant le spectacle.



Les enfants ont participé au succès de la pièce.

Notre association propose des randonnées pédestre et VTT et organise des activités culturelles.

Il y avait 45 adhérents en octobre après une première année d'existence.

V.T.T. et marche confondus, il y a eu une moyenne de 27 participants à chaque sortie avec un maximum de 36 et un minimum de 20.

Le 27 mars, nous avons proposé une rand' aux œufs aux enfants du village. Il y a eu 17 participants qui ont cherché les œufs tout au long d'un circuit de quelques kilomètres.

Le 22 mai nous avons participé au pique-nique de village organisé par le Comité des Fêtes. Une dizaine de personnes ont bravé la pluie pour randonner avant de rejoindre le pique-nique à Bois Charles.

Le 19 juin, nous avons organisé la « Rando des Pins » qui a attiré 121 participants. C'est moins qu'espéré mais tout le monde a été satisfait de l'organisation et on peut penser que le « bouche à oreille » nous amènera plus de monde l'an prochain.

Le 16 juillet, la troupe de danseurs et musiciens mexicains qui était hébergée sur Clérac nous a présenté un spectacle dans la salle associative.

Le 13 août, l'association s'est occupée de l'organisation des « Régalades », initié par la Communauté de Communes. On a commencé par une visite du musée et de l'église, commentée par Marie-Nils Waché puis les 16 courageux participants (il faisait extrêmement chaud) ont été emmenés à travers les chemins du village pour une randonnée de 8 kilomètres. Après cette marche sous un soleil de plomb, tout le monde était convié au pique-nique qui précédait le spectacle du « Petit Poucet » à Teurlay du Lary.

La pièce de théâtre en plein air du « Petit Poucet » a attiré environ 200 personnes. Elle a été jouée dans les jardins de l'ancienne distillerie de Teurlay du Lary. Les enfants de l'école de Clérac avaient été invités à participer à la pièce. Sept d'entre eux ont suivi le stage de préparation et ont joué un rôle. Ce spectacle était financé par la commune.



L'ensemble de la troupe salue son public. Il manque l'un des concepteurs de la pièce, Philippe Peychaud.

L'adhésion est de 10 € pour l'année. Certificat médical obligatoire.

Les départs se font à 9 H 00 de la salle associative chaque troisième dimanche du mois. Un café est offert à partir de 8 H 45 avant le départ.

Des circuits différents sont proposés à chaque sortie. Parfois, pour découvrir un village de la commune, nous proposons aux marcheurs un départ en voiture de la salle associative pour nous rendre dans un village.

Les randonnées conservent un caractère familial, sans esprit de compétition. Tout le monde doit pouvoir trouver son rythme.

Les marcheurs ont un circuit entre 8 et 10 kilomètres selon le groupe et les vététistes entre 15 et 20 Km.

Les bénévoles de l'association, tout au long de l'année, « ouvrent » des passages inutilisés depuis longtemps, entretiennent les chemins ou créent des monotraces.

La prochaine « Rando des Pins » aura lieu le 18 juin.

Président : Christophe Vallade

Vice-Président : Jean-Philippe Bernard

Secrétaire : Pascal Priouzeau

Trésorier : Mathieu Reynier

membres du C.A. Nicole Beauvarlet, Dominique Maurel

contact : ascc.clerac@gmail.com

Tarot Sud Challenge

L'Association "Tarot Challenge Sud Saintonge" organisera plusieurs journées tarot dans la salle des fêtes de Clérac durant le premier semestre 2017.

- le samedi 07 janvier 2 concours à 15h00 et 21h00

- le samedi 18 février, 2 concours à 15h00 et 21h00

- le samedi 08 avril 2 concours à 15h00 et 21h00

Nous organiserons également 2 concours à 15h00 et 21h00, à la salle des fêtes de Clérac, le dimanche 07 mai 2017 pour le compte de la pétanque, ainsi que 2 concours à 15h00 et 21h00 le samedi 03 juin 2017 à la salle des fêtes de St Martin d'Ary pour le compte du COSM.

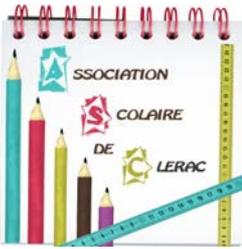
Enfin, l'Assemblée Générale de l'association se déroulera le samedi 17 juin 2017 à 15h à la salle des fêtes, et sera suivie d'1 concours de tarot à 21h.

Un lot à tous les participants.

Le meilleur accueil sera réservé à tous les joueurs anciens et nouveaux
N'hésitez pas à venir nous rejoindre

Contact chez la Présidente, Isabelle Duniaud au 0546042663 ou 0695781422.





Association scolaire

Le bureau 2016/2017

Présidente : Aurélie Vigneaud

Trésorière : Corinne Quélard

Secrétaire : Jessica Sanz

Les événements de cette année scolaire

Le 16 décembre 2016, les enfants chantent Noël

Le 11 mars 2017, on joue au loto

Le 14 mai 2017, on vide les armoires pour le vide grenier

Et pour finir en juin la kermesse !!!

Participer à ces manifestations c'est nous aider à financer le voyage scolaire de fin d'année. On compte sur vous !!!!

Le Club de l'amitié



Depuis mai notre club a continué ses réunions mensuelles avec une fréquentation moins importante pour les mois de juillet et d'août « les petits enfants et arrières petits enfants venant découvrir Clérac » En septembre nous retrouvons nos adhérents. Les tables se remplissent de jeux de belote, de scrabble, de traminot, de domino et de tricot.

A partir du 22 novembre nous nous retrouverons 2 fois par mois, le 2ème mercredi et le 4ème mardi. Pour notre première réunion nous avons organisé une tombola (nous remercions nos commerçants pour leur participation). Le premier lot 2 repas offerts par notre restaurateur a été gagné par M. et Mme Blanc.

Le 14 décembre nous nous retrouverons à l'auberge des Lacs Bleus pour notre repas de fin d'année .

Nous recherchons toujours des joueurs de tarot et scrabble.

COSM du Lary

Le club de football du COSM du Lary (Clérac, Orignolles, St Martin d'ary), entame sa 7ème saison d'activité. Cette saison, les trois équipes seniors repartent, l'équipe A pour sa deuxième saison consécutive, joue en 2ème Division, l'équipe réserve également depuis deux saisons, évolue en 3ème Division, enfin l'équipe C évolue en 4ème Division. Les entraînements se déroulent terrain d'Orignolles, le mardi et vendredi, de 19h30 à 21h. L'équipe A et C jouent leurs rencontres à domicile, sur le terrain de Clérac, la réserve évolue sur celui d'Orignolles. Les effectifs des licenciés sont stables. A l'heure actuelle, l'association compte 114 licenciés. Depuis le début de cette nouvelle saison, le club a pu organiser différents événements pour dynamiser les temps hors rendez-vous sportifs. Cet été, le méchoui et les moules frites ont pu être appréciés par une centaine de participants, marquant la reprise des entraînements et matchs. Le prochain rendez-vous est déjà fixé, avec le repas de la St Sylvestre, le 31 décembre, salle des fêtes de Clérac. Informations et réservations auprès d'Armande De Pian (05.46.04.18.84) et Nathalie Peyremole (06.33.81.15.65).



Equipe A

Cette saison encore, le club fait partie du Groupement Jeunes Sud Saintonge. Il regroupe plusieurs clubs locaux, pour permettre aux jeunes de pouvoir pratiquer le football, dans toutes les catégories. Plus d'informations, concernant le football chez les jeunes, avec le responsable de l'école de football, Bruno Géron (06.16.58.75.56).

Depuis peu, le club a mis en place une carte de membre. Celle-ci permet de bénéficier d'avantages, auprès des partenaires du club. Cette carte est gratuite pour l'ensemble des licenciés, ainsi que pour leur famille, ce qui représente environ 250 bénéficiaires. Une solution efficace, qui permet au club de trouver de nouveaux partenaires et ainsi leur garantir une meilleure visibilité grâce à l'attractivité de l'association. Nous pouvons citer Suez, qui a offert un jeu de maillots pour l'équipe A. TDV, entreprise Girondine de terrassement, qui a également offert un jeu de maillots pour l'équipe C. Mais également Marion Bertin, jeune photographe Saintaise, ou encore Pascal Noinin, électrotechnicien Cléracais. Pour en savoir plus et devenir partenaire : cosmdulary@gmail.com.



U 10 et U 11



Musée

En juin, deux manifestations ont eu lieu.

Dimanche 5 juin 2016 : Le salon des arts et des artisans.

À 14h, quinze exposants se tenaient prêts devant leurs stands pour accueillir et présenter leur art à nos 100 visiteurs. La bibliothèque avait prêté des livres pour le stand de Judith RAPET, femme écrivain dans notre région et pour remercier les artistes, un pot avait été offert par notre commune, à midi, en présence de Monsieur le Maire accompagné d'une grande partie de ses conseillers municipaux. Un petit air de musique joué par un des exposants, Éric HUGUET s'était ajouté à la bonne ambiance.



Stand « la maison en carton »



Eric HUGUET joue de la Diatonique



stand « talents d'artisans »



tableau Musée peint par Patrice POUGET

Samedi 18 juin 2016 : journée du patrimoine de pays

L'office du tourisme, représenté par Cristèle, a choisi le Musée de CLÉRAC pour animer le thème "MÉTIERS & SAVOIR FAIRE" lors des journées du petit patrimoine de pays.

Les exposants étaient prévus dans le jardin du musée mais le temps pluvieux en début de journée ne le permettant pas, ils se sont installés finalement dans la chapelle St Antoine de l'église St Vivien ,

Les objets en carton de Madame TELLO Y VAZQUEZ (La Maison en Carton), les tableaux du peintre naturaliste Bernard GUEDON, la dentelle, les objets en bois de Madame et Monsieur BUDILLON, la mosaïque sur bois créée par David (Orange Mosaïque), les bijoux de Chantal MACOUIILLARD, les confitures et les petits personnages en tricot de Madame CLOUTOU ont fait l'admiration des 70 visiteurs, venus de Montlieu, Montendre, la Clotte, le Fouilloux, St Aigulin , Chalais, St Aulaye, de Gironde (Bordeaux, Coutras) des Landes, d'Alsace et pour une trentaine d'entre eux, de Clérac.

En soirée, dans le jardin du musée, c'est avec plaisir que l'office du tourisme a



Les différents stands à l'église

offre le pot de l'amitié pour remercier les exposants. Le beau temps était revenu.



Les fameuses confitures de Mme
CLOUTOU



nos visiteurs du jour



Chantal et les bijoux créés
à la pâte fimo

Juillet 2016

Par une belle journée ensoleillée, une douzaine de randonneurs en vtt ont fait une halte au musée où ils ont été accueillis avec des boissons et des gâteaux. Cette balade était organisée par la Maison de la Forêt de Montlieu la Garde. Ils ont bénéficié de la visite en présence de leurs animateurs : Dominique, Stéphanie et Jérôme.

Le 30 juillet 2016, le musée était représenté, pour la fête médiévale de Montguyon, à côté du stand de l'Office du Tourisme et celui de la motte féodale de La Clotte, dans le jardin du château. Une vidéo sur les neuf métiers tournait en boucle pour donner envie aux visiteurs de venir.

Août 2016

Le samedi 13 août, seize participants aux « régales » sont venus visiter l'église et le musée avant de poursuivre leur randonnée de 8 km autour du village.

Septembre 2016

Une exposition A.G.S. IRMC était organisée pour les journées du patrimoine du samedi 17 et dimanche 18 septembre 2016.

Nous remercions particulièrement Monsieur Jean-Pierre Varrin directeur d'YMERIS CLERAC ainsi que Carmen Milan venue apporter les photos de l'AGS 1910-2010, Jacqueline DUMONT qui les a installées sur les grilles dans notre musée ainsi que les échantillons d'argile et de chamotte.

Pendant ces deux jours, Messieurs André BARRIN, ancien cadre au bureau d'étude d'AGS, Jean Paul BLUT chef électricien d'AGS et Monsieur Bruno MATHIEU responsable qualité et contrôle d'IMERYYS ont commenté l'évolution de l'entreprise cléracaise à nos visiteurs. Présence également de Mr RODRIGUES qui a travaillé à l'AGS.

120 visiteurs sont passés pendant ces deux jours.



Mannequin en « ouvrier terre
blanche » et des échantillons
d'argile et de chamotte.

Le musée a clôturé la saison 2016 avec une exposition de tableaux d'un artiste

Musée (suite)



cléracais : Emmanuel Pasquet, le week-end des 29 et 30 octobre.

21 tableaux étaient exposés parmi les fleurs du musée devenu pour un temps le jardin des arts, applaudi par le beau temps.

Concours photos



Photo de M. Bouinot

Un concours photo sur le thème de l'eau était proposé (cf. dernier bulletin de juin). Le choix de la commission patrimoine s'est porté vers les photos de Monsieur Bouinot pour « le coucher de soleil à LODELAND - CLERAC » Merci aux personnes qui ont participé à ce concours. Les photos seront exposées à la bibliothèque à partir de fin novembre.

Le prochain thème sera : « les fleurs des champs » Nous vous en reparlerons dans le bulletin de juin.



Pour l'année 2017, le musée exposera les décors de Mme Desjambes, créatrice de la nouvelle boutique « Graines de Merveilles » (ancienne épicerie de Mme Foucaud)

Concert Aquistriae

Le 06 mai 2017, "Aquistriae", la chorale de Guître se produira en concert dans l'église Saint Vivien. Vous serez prévenus par voix d'affichage.



Ecole

Une belle sortie de fin d'année pour toute l'école

Souhaitant rester dans notre thème de l'eau jusqu'à la fin de l'année scolaire nous sommes allés à l'aquarium de La Rochelle le 13 juin 2016.

Les membres de l'association des parents d'élèves nous ont accompagné toute la journée ainsi que le personnel de mairie. Nous avons souhaité partager cette journée en leur compagnie pour les remercier de leurs investissements personnels tout au long de l'année auprès des enfants.

Tous les élèves de l'école ont pu visiter l'aquarium en petits groupes avec un accompagnateur de l'école. Une visite à notre rythme avec beaucoup d'émerveillement !

L'aquarium avec les requins a évidemment fait sensation. La pieuvre a également beaucoup plu. Enfin les énormes aquariums avec beaucoup de gros poissons étaient impressionnants.

Nous avons aussi tous participé à un atelier dirigé par un animateur de l'aquarium. Une belle journée malgré le mauvais temps nous obligeant à pique-niquer sous le parvis de l'aquarium !!!

Claire : On a regardé quand on était sous l'eau. Angelina : On a attrapé des petites anguilles. Mailys : On a vu les requins. Martial : Il y avait une dame qui racontait l'histoire d'un poisson clown et on devait colorier des poissons qu'on voyait dans les aquariums. Noam : Le poisson vanille-fraise est trop beau. Syrine : J'ai regardé le poisson clown et le fraise-vanille et j'ai vu les petits poissons.

Un magnifique spectacle de fin d'année

Les élèves et leurs enseignants ont beaucoup travaillé pour présenter un spectacle de qualité à leurs familles.

Au programme des danses et des chants toujours sur le thème de l'eau avec des costumes incroyables ! Les maternelles nous ont présenté des chants et danses sur le thème de l'Afrique. Les CP et les CE1 sont devenus pirates et moussaillons pendant un temps puis sont devenus des adorables petits pingouins. Les CE2-CM1 se sont transformés en animaux marins et les GS-CM2 nous ont emmené avec eux sur les îles et leurs rythmes endiablés.

Tous ont été guidés par un joyeux petit groupe de kayakistes traversant le monde à la recherche du plus bel endroit de la terre. Une belle chanson "c'est de l'eau" a été chantée par tous les élèves pour clôturer ce beau spectacle.

Un bel événement pour finir une belle année scolaire qui, rappelons-le, avait commencé avec un merveilleux séjour sur l'île d'Oléron pour les élèves du CE2 au CM2 !!!

Léane : On avait fait « Ma vie au soleil » et maintenant avec papa on l'écoute et on danse. Annaël : Il y avait les grands qui dansaient et aussi on était groupe par groupe pour danser ma vie au soleil. Oholiabelle : C'était bien, le spectacle était joli. Ca s'est bien passé. Moi j'ai dansé, joué et j'étais contente.



Ecole (suite)

Les élèves de CE2 ont écrit ces petits textes pour vous présenter quelques nouveautés de l'école.



Maîtresse Rachelle s'occupe des CM1/CM2. Elle surveille les enfants pendant la récréation. Elle a un TBI dans sa classe. Elle a vingt-sept élèves dans sa classe. Avant, maîtresse Rachelle travaillait dans un collège.

Quentin LAVIGNE



Marie est ATSEM dans la classe de GS/CP le mercredi matin. Elle encadre aussi les élèves pendant les activités périscolaires. Elle a rejoint l'équipe à la rentrée et les élèves l'apprécient.



Manon travaille un peu dans toutes les classes, elle nous aide à travailler. Elle va aussi dans la cour de récréation. Manon, c'est comme une maîtresse, et moi je la trouve très gentille et belle.

Lilou PEROT-SPANU



Jennifer est la nouvelle cantinière de l'école. Elle nous prépare de bons plats choisis avec une diététicienne pour que tout soit bien équilibré.



Des crayons de couleurs géants ont été mis devant le portail par Martine et aussi par les autres groupes. Ils sont aussi devant le parc de l'école. Ce sont les élèves qui les ont peints pendant les APE.

Kélya LAURENT



Dans la classe nous avons fait une carte de France pour le 11 novembre. Nous avons regardé sur l'ordinateur pour voir où sont morts les soldats de Clérac. Nous avons fait un point dans le département où ils sont morts. Nous avons vu que la plupart sont morts dans la même partie de la France où se faisaient les combats : le front.

Gabrielle SEURIN



Le ping-pong est installé à côté de la classe de maternelle. C'est Manon qui s'en occupe. Elle va à la table de ping-pong pour jouer et surveiller les élèves. Chaque jour il y a une même classe pendant la récréation qui peut profiter de la table. C'est seulement à partir du CE1, jusqu'au CM2.

Rémi NOININ



Le grand aquarium a des vitres transparentes pour voir le nouvel axolotl. Ils ont des plantes, des galets, une arche, des coquillages et un gros caillou. On a un nouvel axolotl dans la classe, donc il a fallu un aquarium assez grand pour 2.

Lilou LEHOUX



Le TBI des GS/CP a été installé pendant les vacances de Toussaint. Il leur sert à travailler ensemble pour qu'ils comprennent bien le travail. Le TBI est accroché à un mur pour projeter au tableau. Il projette ce qu'il y a sur l'ordinateur.

Marion CASTILLO

Ecole

Le Tour du monde en 80 jours des CM1-CM2

Cette année, la classe de CM1-CM2 est inscrite au projet Le tour du monde en 80 jours, basé sur l'œuvre littéraire de Jules Vernes. Ce projet fait découvrir l'histoire de Phileas Fogg et de son fidèle domestique Passepartout de chapitre en chapitre au fur et à mesure des semaines de l'année scolaire. Chaque chapitre est accompagné de plusieurs activités en Anglais, en Géographie, en Histoire...des activités interactives très intéressantes à faire surtout quand on possède un TBI ! Sous forme de rituels, il y a des activités qui reviennent à chaque chapitre comme la météo en Anglais à comprendre ou les saynètes en Anglais entre deux personnages du chapitre en cours à apprendre puis à jour afin que l'enseignant les enregistre par la suite en format video ou en format audio.

Les élèves apprécient beaucoup ces activités, surtout celles d'Anglais. Chaque activité rapporte des miles afin de faire avancer Phileas Fogg dans son parcours et par conséquent, c'est une motivation pour apprendre l'anglais entre autre. Vous pouvez découvrir une image du site ci-dessous et vous pouvez le retrouver à l'adresse suivante : <http://cerp-lechapus.net/tm80/index.php?ub=Accueil&e=5> Mais attention, seules les écoles inscrites au projet peuvent voir les activités car il faut un code d'accès !

Inspiré de l'œuvre de Jules Verne

LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS

London Suez Bombay Calcutta Hong-Kong Yokohama San Francisco New-York London

Chapitres Documentation Inscription Exposition Classes

Bombay en 1870

BOMBAY (1)

Les passagers du Mongolia avaient débarqué à Bombay. Le train de Calcutta ne partirait qu'à huit heures précises. **Mr. Fogg** quitta le paquebot et donna à son domestique le détail de quelques emplettes à faire. Puis il se dirigea vers le bureau des passeports...

Choisissez le mode de lecture

Liste des activités proposées pour ce chapitre

Dans la jungle
Le train qui conduit Mr Fogg de Bombay à Calcutta traverse jungles et forêts où règne un climat chaud et humide.

Le tigre du Bengale
Phileas Fogg et ses compagnons de voyage traversent des jungles où vivent des tigres. Le tigre du Bengale est l'animal emblématique de l'Inde. Il est malheureusement menacé de disparition. Faites des recherches sur ce félin et complétez le questionnaire.

At the restaurant
En arrivant à la gare de Bombay, Phileas Fogg se fait servir à manger dans un restaurant.

Voici également quelques impressions sur le projet d'élèves de CM2 !

« On fait des jeux et on apprend des saynètes donc j'aime ce projet ! » Himaya

« On fait des petites épreuves sur le TBI. J'aime faire la météo, reconnaître des personnages, etc. » Coraline

« J'aime bien les saynètes en Anglais et les activités pour gagner des miles sauf la météo » Mauro

« Ce que j'aime c'est la météo ! » Aurélien

« Je n'aime pas quand on doit lire les chapitres. » Noémie

« J'aime le fait que ce soit de l'anglais et qu'il y ait des dialogues où j'apprends de nouveaux mots. » Sonia N.

La maîtresse, Rachelle Hayot.



Bibliothèque

Place de la Mairie - 17270 Clérac

Courriel :

bibliotheque.clerac@orange.fr

Tél. : 05-46-70-07-78

Horaires d'ouverture

- mardi et jeudi de 16h30 à 18h30

- samedi de 10h00 à 12h00

Bibliothèque

à tout moment l'équipe peut être à votre écoute

* site Internet <http://www.mediatheques-haute-saintonge.com/>

Il vous permet de :

Consulter les documents qui se trouvent dans les Médiathèques du Sud-Saintonge.

Réserver directement les documents qui vous intéressent dans la médiathèque où vous êtes inscrit.

<http://charente-maritime.fr/mediatheque-dep/>

Il vous permet de consulter le catalogue de la Médiathèque Départementale de Saintes et de venir nous faire vos réservations.

* Sur les étagères ou dans les bacs :

- albums, BD et Mangas pour petits et grands
- policiers, thrillers, romans, SF et Héroïc Fantasy pour jeunes, ados et adultes
- le Fonds Local (ouvrages régionaux divers)
- des livres "documentaires" pour tous
- des revues Jeunes et Adultes

Mais aussi :

- CD, CD-ROM, DVD (films d'animation, longs métrages, documentaires)

Toutes ces collections sont renouvelées, améliorées, enrichies tout au long de l'année par :

- le passage du bibliobus de la Médiathèque Départementale de Prêt qui passe deux fois par an pour un échange de 400 ouvrages. (Dernier passage le 17/11/16)
- la navette SLEM (Service de Livraison Express Mensuel) qui nous livre vos réservations.

N'hésitez pas à venir nous faire vos demandes.

Et encore :

- deux ordinateurs avec accès à Internet, scanner et imprimante (Participation financière de 0,15 euros par impression)

* Quelques derniers achats

Policiers : « Désaxé » de Lars Kepler, « Dompteur de lions » de Camilla Läckberg, « Le temps est assassin » de Michel Bussi

Romans : « Dans la paix des saisons » de Christian Signol, « Face à la mer » de Françoise Bourdin, « Riquet à la houppe » d'Amélie Nothomb.

Terroir : « Le goût du soleil » de Christian Laborie, « Les pêches de vignes » de Yves Viollier

Sciences-Fictions : « Dangerous Women » de G.R.R. Martin.

Documentaires : « Métronome 2 » de Lorant Deutsch, « Vous n'aurez pas ma haine » de Antoine Leiris.

Jeunesse : « Copain de la nature », « Gardiens des cités perdus », « Harry Potter et l'enfant maudit », « Où sont les trois petits cochons » etc....

* Des activités et animations

* A.P.E (Activités Péri Educative)

Le mardi et le vendredi nous recevons les groupes périscolaires.

Les activités que nous avons réalisées :

Réalisation d'un marque-page et crayons rigolos



* Les Partenariats

- les bibliothèques Sud Saintonge de Bussac-Forêt, Chepniers, Chevancaux, Montlieu-La Garde, Orignolles, le SIVOM de Saint-Palais de Négrignac, Montguyon, Cercoux et Bédenac.

- la Médiathèque Départementale de Prêt à Saintes qui prête Livres, CD, DVD, CDROM, expositions, Tapis de lecture et qui propose des journées de formation.

La Médiathèque de Haute Saintonge de Jonzac qui propose et coordonne des expositions et des animations, organise des journées de formation et réunit toutes les bibliothèques du canton de Jonzac permettant des échanges enrichissants.

La Communauté des Communes de Haute Saintonge qui subventionne des animations, des spectacles et certains équipements dont les bibliothèques ont besoin (film plastique, serre-livres etc.).

* L'équipe

Sandra Bergès (employée), Melissa Gonnord (employée par la Communauté de Commune)

Les Bénévoles : Marie-Claire Caillé, Line Boutin, Annie Gascoin, Nadège Renaud, Henriette Courtin, Denise Cloutou.

Nous remercions les personnes qui nous apportent des livres. Il est bon qu'elles sachent que les ouvrages sont triés en fonction de leur état, et de leur ancienneté. Tous ne figureront donc pas dans le catalogue.

Les Caillères (3)

Les Caillères sont restés propriétaires de leur château de Clérac pendant plus de 450 ans, de 1492 à 1958. Une telle continuité de possession est exceptionnelle dans notre pays et ne se trouve guère que pour quelques lignées de très haute noblesse, mais rarement pour des familles de rang plus modeste comme les Caillères. Une chance biologique est à l'origine de cette exception : les Caillères ont toujours eu un fils ou un frère pour leur succéder. La lignée directe s'arrête à Alain de Caillères, décédé en 1897 ne laissant qu'une fille, Charlotte. Celle-ci, mariée à Gaston de Lavault, hérite du château et du domaine. Sans descendant direct, elle se résout à vendre son héritage en viager. A sa mort, en 1958, le château passe dans d'autres mains. Une deuxième raison explique aussi cette pérennité : tout au long de l'histoire, les Caillères ont su surmonter les difficultés qui auraient pu les engloutir, des guerres de religions à la Révolution. Enfin, une habile politique de mariage leur a permis de maintenir, en dépit des partages successoraux, un domaine assez vaste pour être viable. Et quand les revenus de la terre n'étaient pas suffisants, les seigneurs de Clérac et leurs descendants ont trouvé un complément de ressources dans l'armée et l'administration. De la branche aînée qui s'est maintenue à Clérac, se sont détachées plusieurs branches cadettes.

La branche aînée : les Caillères de Clérac

Jean Potier de Caillères : décédé en 1516, marié à Perette de Fart (qui lui apporte la seigneurie de Clérac), d'où :

François de Caillères : décédé en 1539, marié à Françoise de Sousmoulins, d'où :

Guy de Caillères : marié en 1568 à Jacquette de Léstang ; mort sans héritiers, c'est son frère Charles qui lui succède comme seigneur de Clérac

Charles de Caillères : marié en 1566 à Jeanne Dussault, d'où :

Jacques de Caillères : marié en 1605 à Catherine Green de Saint Marsault, d'où :

Alain de Caillères : mort en 1694, marié à Françoise de Jousseran, d'où :

Raphaël de Caillères (1640-1739) : longtemps célibataire, il a plusieurs enfants naturels qu'il a reconnus mais pas légitimés ; âgé de plus de 50 ans, il épouse Marie-Anne de Coulon (qui lui apporte les seigneuries du Marais à Orignolles et de La Valade à Clérac), d'où :

Charles Raphael de Caillères (1697-1745) : marié à Catherine de Bonnevin (qui apporte aux Caillères la seigneurie de Coustolle à St Martin d' Ary), d'où :

Charles de Caillères (1722-1788) : marié sur le tard en 1783 à Elisabeth Verrier, sa servante (malgré l'opposition de sa famille), d'où :

Louis, marquis de Caillères (1775-1824) né en 1755, légitimé par le mariage de

ses parents en 1783, maire de Clérac, il se targue du titre de « marquis » auquel il n'a pas droit ; il épouse une riche héritière, Marie Louise de Mallet de La Magdeleine , d'où :

Louis, marquis de Caillères, décédé en 1855, marié à Jeanne Suzanne Nau, d'où :

Charles-Philippe, marquis de Caillères (1822-1873), maire de Clérac, marié à sa cousine Jeanne Suzanne Boussiron , d'où :

*Alain, marquis de Caillères (1850 -1897) marié à Agathe Latapy. Alain de Caillères et Agathe Latapy ont eu trois filles : Marie Cécile (qui n'a vécu que quelques heures); Gabrielle (tuée en 1910 à l'âge de 24 ans dans un accident de chemin de fer à Orignoles) ; et **Charlotte** (1894-1958) qui épousa Gaston Furcy de Lavault, receveur des contributions directes : elle est la dernière Caillères à avoir possédé le château de ses ancêtres.*

Les branches cadettes

Trois branches cadettes se sont séparées du tronc principal :

au XVII^e siècle : la branche du Plessis (puis de St Martial de Mirambeau) : issue de Jehan de Caillères, fils de Charles de Caillères et de Jeanne Dussault, qui devient seigneur du Plessis (près de Baignes) du chef de son épouse Renée de l' Aigle. Suite à son mariage avec Marie de Ferrières, son fils Magdelon s'installe près de Mirambeau. Ses descendants seront seigneurs de Fargues et la Maronnière. Vivant modestement, ils s'allient avec des familles de la petite noblesse locale. Au XIX^e siècle, plusieurs deviennent maîtres d'écoles ou maîtresses d'écoles ; l'une d'elle, Marguerite Thalie Dubreuil monte même à Paris pour diriger une école communale de la capitale.

au XVIII^e siècle : la branche de Coustolle (puis du bourg de Clérac) : dans le partage des biens de ses parents (Charles Raphael de Caillères et Catherine de Bonnevin), Charles de Caillères obtient la seigneurie de Coustolle. De son mariage avec Marie Madeleine de la Fayre d'Ambérac, naissent deux fils, Charles et Louis François Ignace. Pendant la Révolution, les deux fils émigrent : une partie des biens de leurs parents est confisquée et le reste vendu. Seul Louis François Ignace revient avec femme et enfants. Devenu percepteur de Cercoux et Clérac, il s'installe dans le bourg de Clérac et achète terres et maisons dont une longue bâtisse à la sortie du bourg en direction du Grand Village, et qui est l'ancien domaine du prieuré. Ses descendants en resteront propriétaires indivis pendant plus d'un siècle avant de la vendre à Alcide Denys (qui était sabotier) et à Adrien Terrien (qui était cordonnier !) .Le dernier homme de cette branche à porter le nom de Caillères a été Arthur, mort en 1896 à Bédénac dans un accident de voiture et la dernière femme sa sœur Marie Caroline dite Tulia, décédée célibataire en 1923 à l' âge de 84 ans. Le plus illustre de ses membres a été le médecin général Frédéric Geay de Couvalett.

au XIX^e siècle : la branche de Filhol (dite aussi de Bonnières) : fils du marquis Louis de Caillères et de Jeanne Suzanne Nau, Christophe Louis, dit Édouard, comte de Caillères épouse en 1854 à Fougueyrolle (Dordogne) Marie de Filhol,

Les Caillères (3) (suite)

dernière descendante d'une très vieille famille du Périgord. Elle lui apporte le château de Bonnières près de Saint Foy la Grande, qui restera dans la famille jusqu'en 1950. Leur fils, Louis Martial, dit le comte Jean de Caillères se marie avec une lointaine cousine de Filhol et va vivre dans la famille de son épouse, au château de Ramondon, magnifiquement restauré par son beau père à Capian (Gironde). Leur fils aîné, Louis Jean dit le marquis Alain de Caillères de Filhol, sera le dernier descendant mâle des Caillères : il meurt sans descendance en 1973 à Bordeaux à l'âge de 90 ans. Son frère cadet, Louis Marie, dit le comte Bernard de Caillères de Filhol, avait épousé Odette Poineau, héritière du château de la Magdeleine, qui avait jadis appartenu aux Mallet, ancêtres de son mari ; Bernard de Caillères de Filhol est mort en 1970 à Pessac ne laissant qu'une fille.

Et la branche de Normandie ????

Une légende est née au XIXème siècle faisant d'une famille Caillère originaire de Normandie une branche des Caillères de Clérac. Elle est née de l'imagination de généalogistes peu scrupuleux et du désir de certains membres de la branche des Caillères de Filhol de se trouver d'illustres cousins.

En effet, les Caillère de Normandie ont donné d'illustres personnages à la France. Le plus célèbre est Louis Hector de Caillère : né à Torigny en 1648, entré dans les armées royales, il demande à servir en Nouvelle France (le Canada d'aujourd'hui.) ; il devient gouverneur de Montréal, puis gouverneur général pour le roi en Nouvelle France en 1699. Il se fait construire un château à Montréal sur les bords du Saint Laurent. Ce château a aujourd'hui disparu, mais son emplacement est appelé « la pointe à Caillère » et abrite un très intéressant musée d'archéologie et d'histoire.

Autre célébrité des Caillère de Normandie : François, le frère de Louis Hector : auteur d'une douzaine de livres, il est reçu à l'Académie Française en 1689 ; diplomate, il négocie pour la France le traité de Ryswick qui met fin à une des nombreuses guerres menées par Louis XIV (par ce traité, la France obtient de l'Espagne l'Île de St Domingue, ce qui va faire d'elle au siècle suivant le principal producteur de sucre et contribuera à la richesse des ports de Bordeaux, Nantes et La Rochelle grâce au célèbre commerce triangulaire).

Mais tout milite pour détruire cette légende. Aucun document dans les très riches archives des Caillères de Clérac n'a été trouvé pour prouver cette filiation. De plus, les armoiries des deux familles sont différentes et l'orthographe des patronymes aussi (toujours avec un « s » final pour ceux de Clérac, jamais de « s » final pour ceux de Normandie). Enfin, si les Caillères de Clérac sont incontestablement nobles, ceux de Normandie n'ont jamais pu prouver leur noblesse et donc n'ont pas trouvé de preuves les rattachant aux Caillères de Clérac. Bien au contraire, des recherches généalogiques récentes montrent que les ancêtres du gouverneur de la Nouvelle France sont originaires de Touraine, près d'Azay le Rideau où on trouve de nombreux Decaller, Decalier ou Cailler.

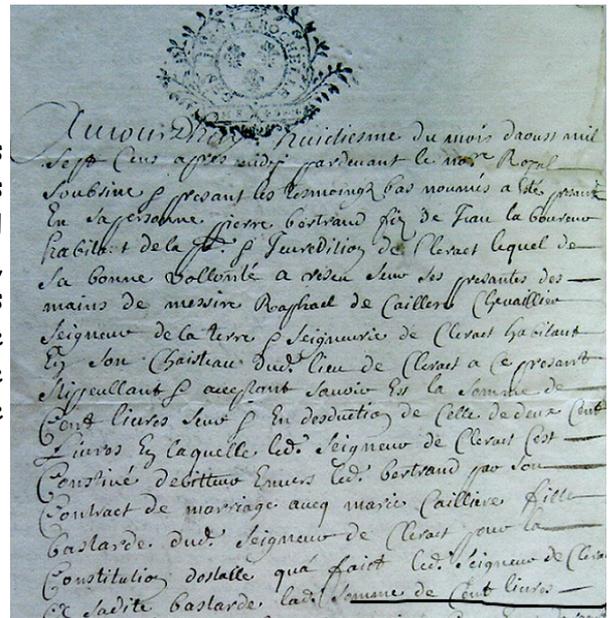
Domage pour les Caillères de Clérac : ils n'ont aucune parenté avec le célèbre

gouverneur de la Nouvelle France et le discret mais efficace académicien diplomate !

Domage aussi pour les Caillères de Normandie : malgré les hautes fonctions qu'ils ont occupées, ils n'ont pas pu prouver leur noblesse !

Jean-Paul GRASSET

Acte notarié du 8 août 1700 par lequel Raphaël de Caillères octroie une dot de 200 livres à sa fille bâtarde Marie Caillères qui a épousé Pierre Bertrand, laboureur. La même année, il donne 40 livres à une autre fille bâtarde, Anne Caillères, épouse de Jean Grolleau, tailleur d'habits. Quelques années plus tard, en 1722, Raphaël de Caillères achètera à son gendre Pierre Bertrand une maison avec jardin située dans le bourg de Clérac, pour en faire don à un autre de ses bâtards, Antoine Caillères.



Château de Ramondon à Capian (Gironde), domicile du marquis Alain de Caillères de Filhol, dernier descendant mâle de la famille Caillères, décédé en 1973. Restauré au XIX^e siècle par son grand père de Filhol, le château est aujourd'hui le centre d'une exploitation viticole de 80 ha en Premières Côtes de Bordeaux, propriété depuis les années 1970 de la famille qui l'a rachetée aux héritiers Caillères.



Les sauges arbustives rustiques, faciles à cultiver



Les sauges vous séduiront par leur facilité de culture, par la diversité de leurs feuillages et leurs floraisons en épis colorés. On compte environ neuf cents espèces botaniques de sauges auxquels s'ajoutent de nombreux hybrides. Elles font partie de la famille des lamiacées.

Elles sont très décoratives, elles présentent un feuillage souvent aromatique, on trouve des parfums qui se déclinent en arômes d'ananas, de cassis, de menthe et de pomme. Selon les espèces, la forme du feuillage peut varier, avec des grandes feuilles allongées ou des petites feuilles découpées, mais aussi des feuilles duveteuses. La palette de coloris est vaste, elle s'étend de l'argenté au pourpre, en passant par toutes les nuances de vert sans oublier le panaché.

Toutes les sauges aiment la chaleur, elles se plaisent au soleil en situations abritées, elles aiment les sols calcaires même caillouteux mais détestent avoir les pieds dans l'eau. C'est une plante facile à vivre, elle résiste à la chaleur, une fois en place elles ne demandent pratiquement pas d'eau.

La taille est importante et même indispensable pour la bonne santé des plantes sinon elles s'épuisent. Taillez en mars à 20 cm du sol pour les sauges semi arbustives, pour forcer la ramification il faut pincer les tiges avant le début de la floraison.

La multiplication est simple, elles se ressèment spontanément. Sinon vous pouvez prélever des petits rameaux, sans fleurs, en mai, juin et les planter directement dans des petits pots remplis de terre du jardin et de sable grossier. On peut aussi diviser les souches. Les sauges ont une qualité : elles repoussent les mauvaises herbes. En effet, leurs racines sécrètent des substances qui empêchent la germination d'autres graines.

Un massif de sauges arbustives reste pratiquement propre sans mauvaises herbes.

Les sauges font de jolis massifs associées aux gauras, ces deux plantes ne sont pas gourmandes en arrosage. Il est temps d'adopter les sauges arbustives au jardin !



Le chocolat dans tous ses états



Les mendiants

Ingrédients

250 g de chocolat noir ou au lait
150 g de fruits secs mélangés,
noix, noisettes, amandes, mé-

langes de fruits secs pour apéritif, auxquels on peut ajouter des dés de gingembre confit et des zestes d'orange et de citron confits

Préparation

Faire fondre le chocolat au bain marie ou au micro ondes (1mn pour 100g avec 1 filet d'eau)

Disposer sur le plan de travail des grandes feuilles de papier sulfurisé.

A l'aide d'un cuillère à soupe constituer des petits disques de 4 cm de diamètre et 4mm d'épaisseur ; au fur et à mesure, parsemer avec le mélange de fruits secs.

Laisser les mendiants prendre au réfrigérateur. Ils se conserveront une bonne semaine dans une boîte hermétique.



Les truffes bicolores

Ingrédients

300 g de chocolat noir à cuire
200 g de crème fraîche épaisse
une poche de cacao, une poche

de poudre de noix de coco ou d'amandes

Parfum au choix : cannelle en poudre, café soluble, zeste d'orange, kirsch, rhum, cognac...

Petites caissettes en papier plissé

Préparation

Mettre la crème dans une casserole et la porter 1 mn

à ébullition.

Faire fondre le chocolat au bain marie ou au micro ondes et bien le mélanger à la crème.

Recouvrir et laisser reposer au frais au moins 12 h.

Mettre du cacao sur une surface plane et la poudre d'amande ou de coco sur une autre surface.

Confectionner des boules de même grosseur avec le mélange chocolaté refroidi et les enrober soit dans le cacao, soit dans l'autre poudre.



Tarte au chocolat et aux noix

Ingrédients

Une pâte brisée
200 g de chocolat noir
12 cerneaux de noix
80 g de sucre en poudre

2 œufs entiers

20cl de crème fraîche+20 cl de lait

une cuillerée à soupe de maïzena

Préparation

Cuire la pâte à blanc en la garnissant d'une feuille de

papier sulfurisé recouvert de légumes secs 15 mn environ à 180°.

Casser les œufs et les mélanger avec le sucre, la maïzena, la crème et le lait.

Faire fondre le chocolat et l'ajouter en remuant bien.

Garnir la pâte avec le mélange et disposer dessus les cerneaux de noix en rosace.

Repasser au four environ 20mn et laisser refroidir à température ambiante.



Reine de Saba aux noisettes

Ingrédients

100g de chocolat noir à cuire,
125g de beurre
100g de sucre

125g de poudre de noisettes et 125g de noisettes grossièrement concassées

Préparation

Faire fondre le chocolat au bain marie ou au micro ondes avec le beurre coupé en dés.

Casser les œufs en séparant les blancs des jaunes, mélanger les jaunes avec le sucre, et la poudre de noisettes, puis y ajouter le chocolat fondu.

Battre les œufs en neige et les incorporer délicatement à la préparation.

Verser le mélange dans un moule à manqué préalablement beurré.

Cuire environ 35 mn à four préchauffé à 180°.(la lame de couteau plantée au milieu doit ressortir avec de légères traces de chocolat)

Griller rapidement dans une poêle à sec les noisettes concassées.

Servir la Reine de Saba avec les noisettes grillées et une boule de glace à la vanille.

Etat civil

Alyson BREISTROFFER

née le 20 mai 2016 à Libourne,
fille de Geoffrey BREISTROFFER et de Cassandra DEMARCQ
domiciliés à « Vérines »

**Nathaniel PRIOL**

né le 21 Juin 2016 à Bordeaux
fils de Estelle LENTZ et Emmanuel PRIOL
domiciliés 2 lieu-dit « Moindron »

Lilas BOLLEAU

née le 27 septembre 2016 à Libourne
fille de Mathieu BOLLEAU et de Sarah LECOMTE
domiciliés 4 lieu-dit « Vérines »

Monsieur Frédéric RIVARD et Madame Nathalie BONNEAU
mariés le 16 Juillet 2016
domiciliés Nantes et résidant « Le Barail »



Monsieur David BOISSEAU et Madame Nathalie LARGO
mariés le 27 août 2016
domiciliés GERMIGNAC, résidant lieu-dit « Simonneau »

Monsieur Marc RESTOINT

décédé le 16 Août 2016 en son domicile
domicilié « Dubet »

Monsieur Ludovic DUNIAUD

décédé le 04 Octobre 2016 à Libourne
domicilié 13 rue du Jeu de Quilles

Madame Jacqueline POUPELAIN

décédée le 17 Octobre 2016 à Libourne
domiciliée 3 Route des Gemmeurs

Madame Monique COURCELAS

décédée le 03 Novembre 2016
domiciliée « La Petite Cabane »



Mairie de Clérac

Le Bourg

17270 Clérac

Tél : 05.46.04.13.12

Fax : 05.46.04.29.06

clerac@mairie17.com

www.ville-clerac.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Le lundi, mardi et jeudi

de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h15

Le vendredi de 14h à 17h30

Le samedi de 8h30 à 12h30

Culture

Bibliothèque : 05.46.70.07.78

email : bibliotheque.clerac@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Le mardi et jeudi de 16h30 à 18h30

Le samedi de 10h à 12h

Musée :

1 route des châteaux

05.46.04.07.83

email : musee-clerac@orange.fr

web : www.musee-clerac.fr

Horaires d'ouverture :

Le mardi et mercredi de 14h à 18h30

Le jeudi, vendredi, samedi et dimanche

de 10h à 12h et de 14h à 18h30

Education

Ecole : 05.46.04.53.82

Garderie périscolaire (s'adresser à la mairie) : 05.46.04.13.12

Office religieux

Planning des messes :

Messes du samedi 18h30 de Pâques à la Toussaint

Messes du samedi 18h de la Toussaint à Pâques

1er samedi : Eglise de Chevanceaux

2ème samedi : Eglise de Clérac

3ème samedi : Eglise de Vassiac-Montguyon

4ème samedi : Eglise de Cercoux

5ème samedi : Eglise de St Pierre du Palais

Tous les dimanches : Eglise de Montlieu à 10h30

Paroisse Sainte Thérèse (Montlieu-la-Garde)

05 46 04 44 41 fax : 05 46 04 66 79

Services

Salle des fêtes : 05.46.04.13.12

La Poste : 05.46.04.13.00

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30

ADMR Saintonge Sud (Ancienne Mairie de Saint Martin d'Ary, 26, route de Royan) : 05.46.04.45.97

Déchèterie-SOTRIVAL : 05.46.04.03.38

Du mardi au vendredi : 8h30-12h et 14h-17h15.

Samedi : 9h-12h30 et 14h00-17h30. Fermé dimanche, lundi et jours fériés.

SPA (Saintes) : 05.46.93.47.65

web : spa.de.saintes.free.fr

Régie d'exploitation services des eaux : 05.46.49.42.56

E.R.D.F. (dépannage) : 0810 333 017

G.R.D.F. (dépannage) : 0810 433 017

France Télécom : 12 14

SNCF : 36 35

Social

Maison de la Solidarité et des Services publics (Mairie de Montguyon) : 05.46.04.01.45

Assistante sociale (service social de Montendre) :

Le 1^{er} mardi de chaque mois de 14h à 16h sur rendez-vous au 05.46.49.27.77

Tourisme

Communauté de Communes de la Haute Saintonge :

05.46.48.12.11 / Fax : 05.46.48.74.78

web : www.haute-saintonge.com

Office de tourisme cantonal Montguyon : 05.46.04.28.70

Urgences et santé

Samu : 15

Police : 17

Pompiers : 18

N° d'Urgence Unique Européen : 112

Gendarmerie de Montguyon : 05.46.04.10.13

Hôpital Jonzac : 05.46.48.75.75

Hôpital Libourne : 05.57.55.34.34

Infirmière (Stoffel Corinne) : 05.46.04.73.56

Médecin de nuit (week-end et fériés) : 05.46.27.55.20

Centre antipoison (Bordeaux) : 05.56.96.40.80

Accueil familial personnes âgées

Mme Bodin Sylvie (Matrat) 05.46.04.29.54.

Mme Martin Francine (rue de la franière) 05.46.48.02.58.

Mme Prezat Annie (la Giraude) 05.46.04.13.75.

Mme Vias Sylvie (11 rue de lesné) 05.46.04.20.89.

Mme Géron Agnès (rue du Brandard) 05.46.04.28.59

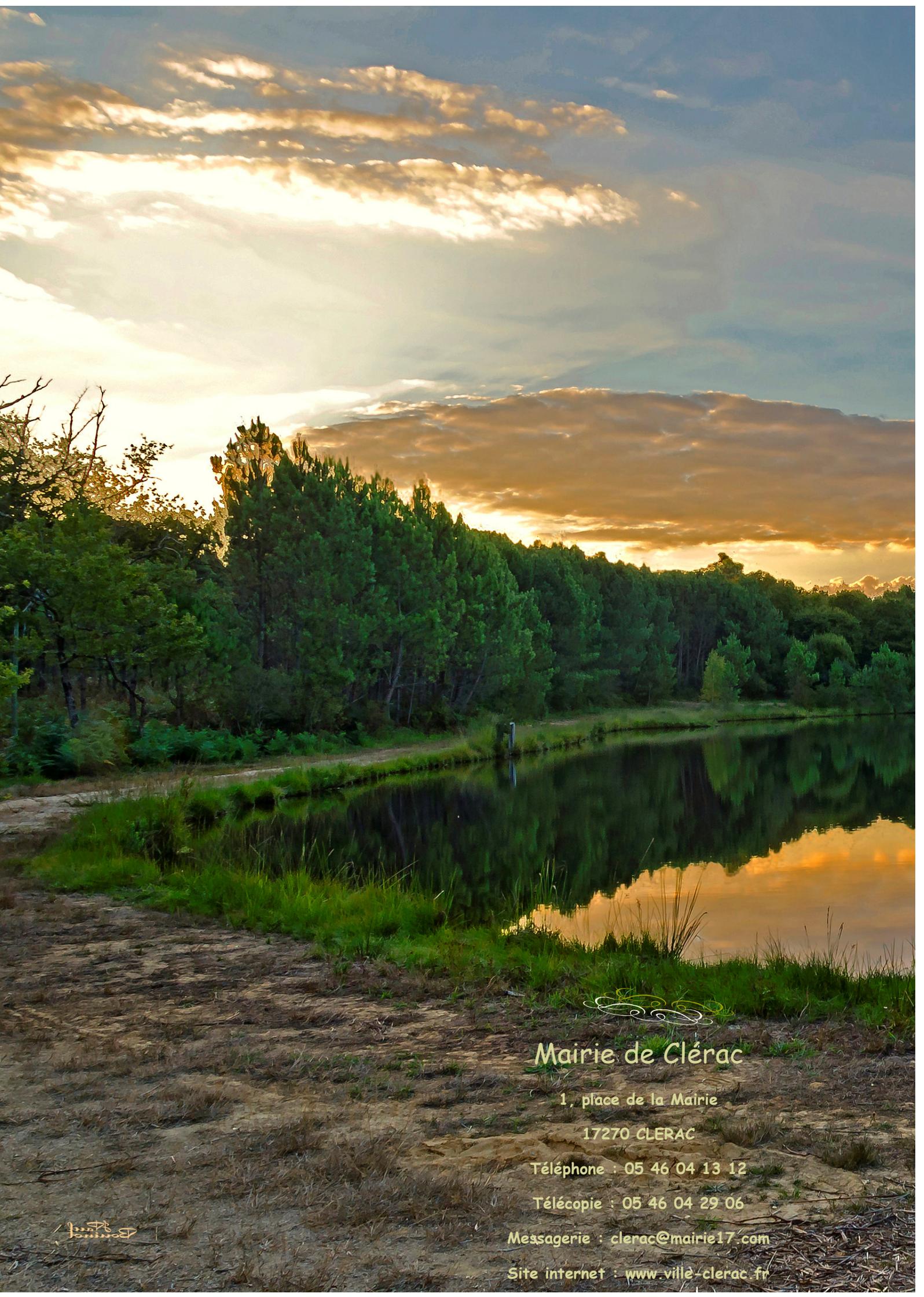
Assistantes maternelles

Mme Besson Marie-Laure (Rue de Lesné) 05.46.04.07.61

Mme Duru Sandrine (route des terres blanches) 06.68.37.58.16

Mme Glenisson Marie-Hélène (rue de la faïencerie) 05.46.48.26.60.

Mme Tingul Linda (rue du Jeu de Quilles) 05.46.70.69.13.



Mairie de Clérac

1, place de la Mairie

17270 CLERAC

Téléphone : 05 46 04 13 12

Télécopie : 05 46 04 29 06

Messagerie : clerac@mairie17.com

Site internet : www.ville-clerac.fr